



Appel à candidatures

Mission d'appui artistique au sein du GAPAS

Expérimentation 2015 – 2016

Dans le cadre de l'ouverture du programme Culture-Santé aux établissements médico-sociaux hébergeant des enfants et des adolescents de moins de 20 ans

Proposition d'une résidence-mission lancée en direction d'un artiste **issu de tout domaine d'expression artistique** interrogeant la notion de **corps et d'espace** au bénéfice des jeunes de moins de 20 ans, de jeunes adultes et des professionnels des établissements du GAPAS sur la période **d'avril à juillet 2016**.

Date limite de dépôt de candidatures :

3 février 2016

Qu'est-ce qu'une mission d'appui artistique (Mi. A.A.) ?

La mission d'appui artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels ayant en charge ou la responsabilité d'enfants et d'adolescents en Nord – Pas-de-Calais, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d'une présence artistique, en l'invitant à s'approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle prend la forme d'une résidence-mission, c'est-à-dire d'une pleine présence d'un artiste, au cours de laquelle une intense diffusion de son œuvre déjà accomplie est envisagée.

Le réseau plus particulièrement concerné ici, est celui que constitue les équipes éducatives du Groupement des associations partenaires d'action sociale accompagnant des enfants et adolescents de moins de 20 ans et des jeunes adultes en situation de handicap.

La résidence-mission :

Pour l'artiste-résident(e), il s'agit de s'engager dans une démarche de démocratisation culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

Une résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. De nature clairement artistique, la résidence-mission s'appuie sur des formes d'intervention ou d'action très variées, différenciant toutefois des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre type de cahier des charges et aux finalités différentes.

Elle se décline en 2 phases :

1/ Rencontres avec l'ensemble des professionnels de l'IME « La Pépinière », des MAS « La Gerlotte » et « Le Hameau »¹.

Prévues en début de résidence et pouvant revêtir des formes très variées, elles permettront à l'ensemble des professionnels d'appréhender avec l'artiste-résident(e) la manière, sensible et inventive, dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu'ils accompagnent.

C'est à l'occasion de cette première phase que commence à s'élaborer conjointement ce que l'on appellera un geste artistique, tout en identifiant plus précisément le contexte d'exercice des professionnels associés et ses différents degrés d'implication possible.

2/ Réalisation d'actions à mener en direction de leurs publics de référence.

Ces actions, gestes artistiques, sont issues de la démarche artistique propre à l'artiste-résident(e) et destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.

Elles permettront au plus grand nombre d'acquiescer une expérience originale et sensible de son processus de création. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc.

Ils pourront se déployer aussi bien au sein d'une unité, d'un service, que dans des espaces communs, afin d'allier des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et d'autres plus transversaux.

¹ IME : institut médico-éducatif / MAS : maison d'accueil spécialisé

La résidence-mission repose sur :

- **une intense action de diffusion de l'œuvre existante.** Les établissements concernés s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés, en lieu dédié ou non.
- **quelques actions de médiation** facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées et privilégiant les échanges inter-personnes, interservices, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées de par l'implication particulière des professionnels du médico-social.
- **quelques actions de pratiques artistiques collectives ou participatives** dont la finalité ne peut-être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

Objet et enjeux

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Nord - Pas-de-Calais, dans le cadre du programme Culture-Santé, le GAPAS souhaite expérimenter une présence artistique au sein de l'IME « La Pépinière », des MAS « La Gerlotte » et « Le Hameau ».

Les enjeux de cette présence artistique sont de :

- bouleverser les pratiques au sein des établissements médico-sociaux concernés en questionnant et bousculant les habitudes, les organisations, les fonctionnements, les représentations des personnes accueillies ;
- développer l'imaginaire et la créativité (au sein des établissements) des résidents et salariés en s'ouvrant sur la culture et en facilitant la rencontre avec les artistes ;
- développer la collaboration inter-établissement et intergénérationnelle ;
- ouvrir les établissements sur la cité et accueillir d'autres publics en leur sein ;
- faire coexister lieux de soins (lieux professionnels) et lieux de vie (lieux personnels).

Il est donc recherché, via cette proposition, un artiste professionnel de **tout domaine d'expression artistique**, dont la démarche, inscrite dans le champ de la création contemporaine, est régulièrement traversée par la question **du corps et de l'espace**.

Cette thématique a été imaginée par le comité de pilotage suite aux divers constats et observations des équipes mais aussi du souhait des résidents de vivre leur corps autrement, de pouvoir le mettre en mouvement malgré les limites qu'il impose.

Le handicap peut venir altérer le corps en modifiant ses formes classiques/ordinaires. Certains résidents peuvent être enfermés au quotidien dans un corps qui vit intérieurement, qui exprime des choses/sensations parfois difficilement compréhensibles tant pour eux que pour les accompagnants.

Les résidents, ayant besoin d'aide dans les actes de la vie courante, se mettent à nu, chaque jour, devant différents professionnels (connus ou non) et ce parfois depuis de longues années. Le rapport à l'intimité et au corps est, donc, marqué par la vie en institution.

Pour s'exprimer, les résidents utilisent différentes techniques (synthèse vocale, cahier de communication...) mais tous n'ont pas les capacités cognitives et physiques pour y avoir accès. Dans ce cas, les émotions, pensées, envies doivent s'exprimer autrement : souvent par le corps.

Ces corps singuliers se construisent, se vivent, se déplacent dans des établissements offrant des lieux de vie à taille humaine. Ils se veulent agréables, verdoyants et fonctionnels. Les maisons, unités de vie ou encore pavillons sont constitués de salles aux utilités bien précises et peu détournées de leur fonction initiale. Les bâtiments restent figés à une utilisation très conventionnelle, peu propice à la

création de nouvelles dynamiques. En effet, au sein des établissements se croisent 2 espaces : l'espace professionnel et l'espace de l'intime. Les maisons sont à la fois les espaces de vie des résidents mais aussi le lieu de travail des salariés. Chacun se l'approprie et le vit donc différemment. Ceci soulève le questionnement : comment faire coexister lieu de soins (lieu professionnel) et lieu de vie (lieu de l'intime) ?

Eléments organisationnels et financiers

La durée de la résidence-mission est de **12 semaines consécutives à temps plein**, à situer dans la période comprise entre **le 11 avril et le 1^{er} juillet**. Par exception, elle pourra néanmoins être segmentée si besoin et selon l'activité des établissements d'accueil.

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner l'artiste-résident dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la résidence-mission.

Afin de piloter et de suivre la résidence sur la période identifiée, sont constitués :

- un comité de pilotage ;
- des comités de suivi situés au sein de chaque structure d'accueil qui constituent l'instance de référence de l'artiste.

Leur composition est précisée en **annexe**.

Le budget maximal disponible pour cette présence artistique (salarial de l'artiste - toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de **12 000 €**. Ce budget a été rendu possible grâce à une subvention émanant de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'artiste retenu est autonome en matière de déplacement. Il est de préférence, détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et dispose d'un véhicule personnel. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Une partie des frais annexes liés à la mission (déplacements spécifiques éventuels, déplacements entre les établissements d'accueil, repas, petit matériel et consommables) peut être pris en charge par le GAPAS sur accord explicite préalable de cette dernière, le cas échéant dans le cadre d'une convention.

Contexte

Présentation de l'association gestionnaire : LE GAPAS

Le GAPAS est une entreprise d'économie sociale et solidaire, association loi 1901 créée en 2007. Il regroupe 4 associations partenaires : La vie autrement, Art et Education, ANPEA et Aidera 91, implantées sur les territoires du Nord-Pas de Calais et de l'Île de France (Essonne). Le GAPAS est gestionnaire de 25 établissements et services œuvrant dans le secteur du handicap, accompagnant des enfants et des adultes.

La politique du GAPAS s'articule, notamment, autour de la citoyenneté des personnes en situation de handicap. C'est-à-dire, promouvoir la participation pleine et entière à la vie sociale en organisant la cité autour du principe d'accessibilité généralisée (accès à l'école, à l'emploi, aux transports, à la culture, etc.)

Les établissements du GAPAS concernés par le projet :

Le projet se déroulera sur 3 établissements du GAPAS :

- L'IME « La Pépinière »
- La MAS « La Gerlotte »
- La MAS « Le Hameau »

L'IME « La Pépinière » accueille des enfants et adolescents âgés de 6 à 20 ans en situation de handicap visuel avec handicaps associés (physique, intellectuel, autisme, handicap rare). L'IME a reçu en résidence mission Pascaline Verrier. Le projet a été partagé avec 2 autres établissements pour enfants de l'association. L'engagement culturel y est important et s'ouvre à toutes les disciplines (musique, théâtre, danse, vidéo...)

A 20 ans, les jeunes de l'IME « La Pépinière » doivent trouver d'autres solutions d'accueil. Ils peuvent être amenés à être orientés en MAS et notamment aller vivre à la MAS « La Gerlotte » ou celle du « Hameau ». Ce projet pourra ainsi favoriser les rencontres et de mieux appréhender les changements.

La MAS « Le Hameau » est composée de 3 maisons accueillant, chacune, 12 résidents (personnes adultes en situation de handicap moteur avec ou sans déficiences associées) en internat et 2 résidents en accueil de jour. Elle est ouverte 365 jours par an. Pour tenter de casser la routine, diverses activités sont proposées au sein de l'établissement mais également diverses sorties (achats, cinéma, bowling, sportives : foot fauteuil,...). La dynamique culturelle s'oriente, actuellement, essentiellement autour de la musique et du cinéma mais des résidents expriment leur volonté de s'ouvrir à de nouvelles choses. Il est donc essentiel de leur faire découvrir de nouvelles propositions afin leur donner la possibilité de choisir, d'identifier de nouveaux centres d'intérêts. L'arrivée du Louvre Lens a, dès lors, été l'opportunité de sensibiliser quelques résidents à la peinture. Les sorties au théâtre restent sporadiques et souvent liées à la demande d'un résident ou de la direction.

La configuration de la MAS « La Gerlotte » ressemble beaucoup à celle du « Hameau ». Elle est située à Marcq-en-Barœul. Le fait d'avoir intégré au sein de l'équipe un animateur socioculturel permet d'impulser divers projets notamment artistiques. Les résidents ont, par exemple, déjà pu collaborer avec l'Aéronef. L'année dernière un spectacle, construit avec les résidents, a pu se produire au théâtre de l'Oiseau mouche. L'envie d'ouverture, de découverte, de nouveautés y est un axe majeur.

Une fiche de présentation détaillée de ces établissements est fournie en **annexe**.

Candidature

Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 3 février 2016 :

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique ;
- un extrait de casier judiciaire (volet 3) - *spécifique au contexte d'intervention liée à l'enfance et à la petite enfance*.

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 10 Mo) aux adresses suivantes : mbusch@gapas.org, delphine.dumoulin@culture.gouv.fr et claire.gouelleu@ars.sante.fr .
Merci de préciser dans l'objet du mail : MIAA / Nom – Prénom du candidat

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom de l'artiste retenu le 29 février 2016.

Annexes

Composition du comité de pilotage

En qualité de lieu décisionnel, le comité de pilotage sera composé de :

- Marie Busch : chef de projet, cadre de direction à la MAS « Le Hameau »
- Corinne Genart : représentante des usagers de la MAS « Le Hameau »
- Stéphanie Usandizaga : Monitrice éducatrice à la MAS « Le Hameau »
- Florence Blondiau : Aide médico psychologique à la MAS « Le Hameau »
- Corinne Meillier : directrice de la MAS « Le Hameau »
- Stéphane Frimat : directeur de la compagnie de « L'oiseau mouche »
- David Desmullier : directeur de la MAS « La Gerlotte »
- Richard Huet : Cadre de direction de l'IME « La Pépinière »
- Bastien Gournay : Educateur spécialisé « La Pépinière »
- Loïc Delfosse : Animateur socio-culturel à la MAS « La Gerlotte »
- *En qualité de membre invité*, Gouelleu Claire, chargée de mission DRAC/ARS Culture-Santé

Composition du comité de suivi

Afin d'accompagner l'artiste au quotidien au sein de l'établissement, de veiller au bon déroulement de l'action au sein de l'établissement et de faire le lien entre toutes les parties, nous souhaitons qu'un comité de suivi soit mis en place au sein de chaque établissement. Le comité de suivi sera mis en place selon l'organisation suivante :

- MAS « Le Hameau »: Stéphanie Usandizaga, Florence Blondiau, Marie Busch
- MAS « La Gerlotte »: Loïc Delfosse
- IME « La Pépinière » : Richard Huet, Bastien Gournay

PRESENTATION DES ETABLISSEMENTS CONCERNES PAR LE PROJET

	IME LA PEPINIERE	MAS LA GERLOTTE	MAS LE HAMEAU
ADRESSE	1 allée André Glatigny, rue Paul Doumer 59120 LOOS	34 rue du Fort 59700 MARCQ EN BAROEUL	3 rue Joseph Gombert 59496 HANTAY
PUBLIC	Jeunes âgés de 6 à 20 ans en situation de handicap visuel avec handicaps associés (physique, intellectuel, autisme, handicap rare)	Adultes polyhandicapés	Personnes ayant une déficience motrice importante associée ou non à d'autres déficiences pouvant aller jusqu'au polyhandicap
CAPACITE D'ACCUEIL	88 places en internat de semaine	42 adultes : 38 en internat et 4 en accueil de jour	41 adultes (dont 5 en accueil de jour)
EQUIPE	124 ETP répartis entre les services administratif, éducatifs, paramédical et maintenance	49.5 ETP répartis entre l'équipe éducative, médicale, paramédicale, technique et administrative.	45 ETP répartis entre l'équipe éducative, médicale, paramédicale, technique, administrative
RESSOURCES	Salles de réunion, salles d'activité, salle de sport, bassin de rééducation, manège équestre, salle snoezelen, serres, tunnel de maraichage, 10 véhicules, 6 pavillons, un bloc scolaire, une ludothèque	Salle d'activité polyvalente, balnéothérapie, jardin adapté, salle de stimulation sensorielle, salle de réunion, 3 maisons en plain pied,	Salle de réunion Salles d'activités (ex : salle arts plastique, balnéothérapie...) 3 maisons en plain-pied Matériel technique divers